



PÔLE D'IMAGERIE ET DE CANCEROLOGIE DU PONT SAINT VAAST

RADIOLOGIE SCANNER IRM ECHOGRAPHIE MAMMOGRAPHIE OSTEODENSITOMETRIE

www.clinique-psv.fr

Ce document est à lire, remplir et à amener impérativement le jour de votre examen

Vous allez avoir un ARTHROSCANNER :

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie et le scanner utilisent des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte-tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subit lors d'un voyage de 4h en avion.

Toutefois pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement :

C'est pourquoi, il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas les rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquences particulières pour l'homme.

DE QUOI S'AGIT IL ?

Cet examen consiste à injecter à l'aide d'une aiguille, un liquide iodé à l'intérieur de l'articulation. Des clichés radiographiques permettent ensuite d'étudier le contenu de l'articulation.

Le scanner utilise les rayons X. En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré dans ce domaine compte-tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée.

Toutefois, des précautions concernant les femmes enceintes doivent être prises systématiquement. C'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

LE DEROULEMENT DE L'EXAMEN

L'examen se fait en position allongée.

La peau est d'abord désinfectée. La piqûre est un moment un peu désagréable de l'examen.

L'injection du liquide iodé dans l'articulation ne provoque tout au plus que des douleurs modérées et très passagères. Après avoir retiré l'aiguille, votre articulation sera placée dans différentes positions et on prendra plusieurs clichés.

L'arthrographie peut être complétée immédiatement par un scanner de l'articulation. Ceci ne nécessitera pas de deuxième piqûre.

Quelles complications pourraient survenir pendant l'examen ?

Il est rarissime qu'un liquide iodé injecté dans une articulation déclenche des réactions allergiques. De plus, celles-ci sont le plus souvent sans conséquence.

Quelles complications pourraient survenir après l'examen ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Nous prenons, bien entendu, toutes les précautions nécessaires pour l'éviter. Des douleurs, un gonflement de l'articulation, de la fièvre dans les jours suivant l'examen doivent vous alerter. Il faut alors nous appeler sans délai, car il peut être urgent de vous donner un traitement.

Résultats :

Un premier commentaire pourra vous être donné juste après l'examen. Il ne s'agira là que d'une première approche, car les images doivent être ensuite analysées plus en détail par le médecin radiologue. Le compte-rendu écrit sera disponible dans les meilleurs délais.

Diffusion des résultats :

Vous êtes informé que le Centre Léonard de Vinci est signataire d'une convention avec Onco HDF et que conformément à cette convention, vous autorisez le Centre à mettre à disposition mes examens dans le cadre de votre prise en charge.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Avant l'examen, répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

- Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ?
OUI NON

- Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou anti-agrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardégic, Persantine, Plavix, Previscan, Sintrom, Solupsan, Ticlid...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ?
OUI NON

Dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ce traitement avant l'examen : nous vous préciserons combien de temps.

Etes-vous allergique ?

- A certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ?
OUI NON

- Avez-vous mal toléré un examen radiologique ?
OUI NON

Avez-vous eu récemment une infection (fièvre, mal de gorge) ou des soins dentaires ?

OUI NON

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ?

OUI NON

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à nous informer de toute maladie sérieuse.

.....
.....
.....
.....

Apportez le jour de l'examen :

- 1) La demande de votre médecin (ordonnance, lettre...)
- 2) La liste **écrite** des médicaments que vous prenez
- 3) Le dossier radiologique en votre possession (radiographie, échographie, scanners, IRM)
- 4) Tous vos résultats d'analyse de sang

Avant de vous rendre à l'examen :

Il est recommandé de bien se laver la peau, à l'endroit de l'articulation, avec un savon liquide désinfectant par exemple.

Mais surtout, il ne faut pas raser la peau.

Pour l'examen :

Le jour de l'examen, vous pouvez manger normalement.

Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

Après l'examen :

Limitez les mouvements de votre articulation durant les 24 heures suivantes, pour éviter la survenue de douleur ou d'un épanchement (gonflement).

Interrompez le sport et la kinésithérapie pendant 48 heures.

Si besoin, reprenez contact avec votre radiologue en téléphonant au 03.27.94.33.33.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amenés à passer.

Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Madame, Mademoiselle, Monsieur

.....

Née (e) le

a personnellement rempli cette fiche le

.....

et donne son accord pour que l'examen soit réalisé

.....

SIGNATURE

(En GIE avec le Centre Hospitalier de Douai)

CLINIQUE DU PONT SAINT VAAST

2, rue du Pont Saint Vaast
59500 DOUAI

Tél: 03 27 94 33 33
Fax: 03 27 94 33 30

CABINET DES ARCADES

165, rue de Verdun
59450 SIN LE NOBLE

Tél: 03 27 71 50 50
Fax: 03 27 71 50 51

CENTRE LEONARD DE VINCI

Route de Cambrai
59187 DECHY

Tél: 03 27 086 086
Fax: 03 27 086 087